



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2022

### **Arbitrages du PSN : Le Ministère perd en ambition et en fermeté !**

Les ajustements du PSN (plan stratégique national) français annoncés en CSO par le ministre de l'Agriculture, révèlent une rupture dans la méthode de négociation avec la Commission. La FNSEA est extrêmement déçue de la position du Gouvernement et tient à exprimer son ferme désaccord avec les arbitrages de Marc Fesneau. Elle regrette profondément que la France ne soit pas plus attachée à la défense de ses agriculteurs et de son potentiel de production vis-à-vis de la Commission, dans le cadre de la réforme de la PAC.

En effet, à l'issue d'une large concertation, menée depuis 2 ans, la version de décembre du PSN français avait trouvé un équilibre entre tous les territoires et toutes les filières : maintien de l'ICHN, maintien des aides couplées, enveloppe pour les Zones Intermédiaires, renforcement de l'agriculture biologique, taux de transfert entre piliers maintenu, aide forfaitaire aux EcoRégimes... De plus, à travers les trois voies d'accès aux EcoRégimes et une conditionnalité renforcée, ce PSN engageait les agriculteurs dans des démarches de progrès nécessitant de réels efforts sur le plan environnemental.

Nous avons ainsi demandé au gouvernement d'adopter une position ferme sur la base de la version de décembre du PSN, et du courrier réponse de Julien Denormandie du 22 avril, dans sa négociation avec la Commission. Force est de constater que la fermeté manque.

Pour la FNSEA, la PAC doit accompagner les transitions grâce à des EcoRégimes accessibles au plus grand nombre pour faire évoluer tous les agriculteurs. Dans ce cadre, la FNSEA avait acté une différenciation en faveur de l'agriculture biologique qui préserve les équilibres entre les différentes certifications : Bio, HVE et CE2+. Le Ministre opère finalement un choix qui crée un décalage trop important avec le niveau HVE alors même qu'il durcit fortement dans le même temps le cahier des charges risquant ainsi de décourager les agriculteurs.

Concernant la rotation des cultures dans le cadre de la « BCAE 7 », nous regrettons le manque de combativité sur la proposition initiale du PSN, basée sur l'équivalence de la diversification des cultures. La dérogation qui cible et stigmatise le maïs n'apporte pas de réponse aux territoires qui n'ont pas la capacité agronomique d'implanter un couvert hivernal. C'est un coup dur pour de très nombreux éleveurs, notamment en territoire difficile, et pour de nombreux cultivateurs de céréales à paille, notamment en zone intermédiaire.

Enfin, à aucun moment n'a été abordé l'enjeu de la souveraineté alimentaire. Suite à ces arbitrages, il reste pourtant des combats à mener, notamment sur la nécessité de produire plus, et mieux. Aucun engagement sur l'obligation de 4% de surfaces non productives inscrites dans la BCAE 8 alors que l'Europe appelle à produire davantage face au manque de céréales disponibles sur le marché. Où est l'ambition de FARM lancée par le Président de la République ?

Malgré les avancées obtenues de haute lutte par Jeunes Agriculteurs pour la reconnaissance de la transparence GAEC en matière d'installation, la position de négociation du PSN français interpelle. D'autres Etats membres maintiennent avec fermeté leur proposition initiale de PSN, malgré des observations très critiques de la Commission. Nous aurions pu espérer du gouvernement français la même fermeté dans la méthode.

#### **Contact presse :**

Sabri Derradji – 06 21 16 80 84 – [sabri.derradji@reseaufnsea.fr](mailto:sabri.derradji@reseaufnsea.fr)